

# Remboursement de prestations ambulatoires hospitalières

Toujours plus d'opérations et d'interventions sont effectuées en ambulatoire. La CSS tient compte de cette évolution et vous propose des prestations supplémentaires exclusives dans l'assurance d'hospitalisation myFlex. Vous bénéficiez ainsi d'un confort élevé et d'un espace à vous agréable.

Vous trouverez les prestations supplémentaires auxquelles vous avez droit dans l'information à la clientèle «Assurance d'hospitalisation myFlex. Traitements ambulatoires à l'hôpital».

La condition pour bénéficier des prestations supplémentaires est de remplir intégralement le présent formulaire et de l'envoyer avec vos justificatifs de remboursement à l'adresse suivante: CSS Assurance, case postale 2550, 6002 Lucerne

Si vous avez des questions, le Contact Center vous renseigne volontiers au 0844 277 277.

Numéro-client

## 1 Données personnelles

### Personne assurée

Prénom

Nom

Date de naissance

Rue, N°

NPA/localité

## 2 Traitement ambulatoire

### Spécialité

Œil

Appareil locomoteur

Cœur

Chirurgie vasculaire

Chirurgie

Gynécologie

Urologie

Oto-rhino-laryngologie (ORL)

### Traitement / Examen / Intervention

Cataracte

Chirurgie de la main

Chirurgie du pied, sauf hallux valgus

Retrait d'implants osseux (matériel d'ostéosynthèse)

Arthroscopies du genou, y c. opérations du ménisque

Cathétérisme cardiaque

Stimulateur cardiaque

Traitement des varices

Autres reconstructions vasculaires (sauf vaisseaux coronaires)

Interventions pour hémorroïdes

Opération d'une hernie inguinale

Circoncision

Interventions au niveau du col utérin

Interventions au niveau de l'utérus

Fragmentation des calculs rénaux, des calculs urinaires ou des calculs de la vessie par lithotritie extracorporelle par ondes de choc (LEOC)

Retrait des amygdales palatines (amygdalectomie)

Retrait des amygdales pharyngiennes (adénoïdectomie)

Date

Clinique partenaire CSS

## 3 Signature

Lieu

Date

Personne assurée ou représentant légal

## 4 Pour la CSS

**N° de la centrale de paiement collectif**

Assurance d'hospitalisation pour les prestations supplémentaires N 8075.99